



Service de collecte en porte à porte

CAMPAGNE 2024



Mairie de Saint-Julien-lès-Metz

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer en déchèteries pour y déposer leurs **déchets verts**, la municipalité propose un service de collecte en porte à porte **sur rendez-vous, d'avril à fin octobre**.

Ce service est **uniquement réservé aux Personnes âgées de plus de 80 ans à mobilité réduite et n'ayant pas la possibilité de déposer leurs déchets en déchetterie**.

Modalités d'inscription au service : formulaire à remplir par le demandeur en mairie avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La demande sera instruite par les services et validée par une réponse par courrier (voie postale ou électronique).

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris

Le ramassage sera effectué les 1^{er} et 3^{èmes} mardis du mois à partir de 8h00.

Il suffira d'appeler la mairie au **03.87.74.07.17.**, avant les jours de ramassage (dernier délai le vendredi avant 12h00) ; pour le ramassage du mardi matin.

- Ballots à présenter le jour de collecte sur le trottoir, sans gêner le passage des piétons,
- En sacs de 80 litres maximum, à usage unique, fournis par la mairie (5 sacs maxi par levée)



Par mesure de sécurité les employés municipaux ne seront pas autorisés à pénétrer sur votre propriété

Le service peut refuser la collecte des déchets verts présentés s'ils ne respectent pas les prescriptions indiquées ci-dessus.



Pensez à composter, pailler

Les tontes ainsi que les feuilles mortes peuvent servir de paillage aux pieds de vos arbustes. Il est, également, possible de vous faire livrer un composteur de jardin par Metz Métropole.

Renseignements au **03. 87.20.10.10**

preventiondechets@metzmetropole.fr